



**MISE À JOUR DU 21 DÉCEMBRE 2021 – COVID-19 / CORONAVIRUS
ACCÈS À L'HÔTEL DE VILLE**

La Municipalité de Brigham annonce une mise à jour des mesures préventives, en respect aux directives gouvernementales émises et pour contribuer aux efforts afin de limiter la propagation du virus COVID-19.

Nous invitons les citoyens à prendre les précautions prescrites par le Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>.

À titre préventif, nous prenons les mesures suivantes:

- **Les bâtiments municipaux demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre.**
- Vous êtes invités à utiliser les services téléphoniques et informatiques, notamment les courriels et le site Web municipal pour joindre la Municipalité.
- Pour communiquer avec l'inspecteur, composez le 450 263-5942 poste 229. Pour les demandes de permis, utilisez le service en ligne prévu sur notre site Internet au <https://brigham.ca/>. À défaut, la demande et le transfert de permis par courriel sont possibles. Un bac est disponible à l'entrée de l'Hôtel de Ville pour le dépôt ou la remise de documents.
- Pour le paiement de taxes, vous êtes invité à prioriser la méthode de paiement électronique auprès de votre institution financière.

Prenez note que les services municipaux non essentiels pourraient être ralentis durant cette période. La Municipalité suit avec attention l'évolution de la situation et tiendra la population informée de tout développement.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Si la COVID-19 vous inquiète, vous pouvez contacter, sans frais, le 1 877 644-4545.

NOTEZ QUE LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, SOIT DU 24 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER.